

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Yabiso SA annonce la nomination de son Directeur Général et de son Secrétaire Général alors qu'elle progresse vers son lancement

Stéphane Emongo Lukamba nommé Directeur Général, Maître Pathy Liongo nommé Secrétaire Général.

Nominations effectuées conformément à l'engagement déclaré de Yabiso SA d'intégrer les meilleures normes de gouvernance et de transparence

### Mercredi 24 février 2021

Yabiso SA a annoncé aujourd'hui que Stéphane Emongo Lukamba a été nommé pour être son premier Président du Conseil d'Administration et diriger la société en tant que premier Directeur Général.

La nomination de M. Lukamba en tant que Président et Directeur Général prendra effet à la date de constitution de la société, prévue dans les prochaines semaines.

Yabiso SA achètera 30 % du flux de redevances de Metalkol SA à la société Multree Ltd et ouvrira le capital de la société au public congolais, afin de permettre aux citoyens de partager les revenus de l'actif minier de classe mondiale situé à Kolwezi, dans la province de Lualaba. Cette initiative novatrice fait suite à l'annonce faite en novembre à partir de là vision de Dan Gertler, selon laquelle il souhaite donner au peuple congolais la possibilité de participer directement aux revenus des redevances de Metalkol.



**Stéphane Emongo Lukamba** est un banquier chevronné qui a plus de dix ans d'expérience dans le secteur des services financiers congolais. Il est membre du conseil d'administration d'une multinationale de l'industrie du ciment dans la province centrale du Kongo, où il s'occupe d'une série de projets, dont l'approvisionnement en matières premières, et agit en tant que consultant indépendant auprès de la présidence de la RDC, en donnant des conseils sur les efforts visant à créer un environnement numérique pour l'administration.



**Maître Pathy Liongo**, le nouveau Secrétaire Général, a plus de 10 ans d'expérience en droit des affaires, avec des compétences approfondies en analyse juridique et une expérience dans la fourniture d'une assistance et d'une représentation juridiques efficaces dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles, des infrastructures, des banques et des assurances. Expert juridique international en matière de réformes législatives, en particulier dans le secteur minier, il est réputé pour ses normes éthiques élevées, son intégrité et son professionnalisme.

En plus de la nomination de son nouveau Président, Directeur Général et d'un Secrétaire Général, Yabiso SA a déclaré le mercredi 24 février 2021 que quatre autres membres du conseil d'administration seront confirmés prochainement pour garantir que Yabiso répond à ses exigences de gouvernance à l'approche du lancement.

#### NOTES AUX RÉDACTEURS

#### À PROPOS DE YABISO

Yabiso SA est une "société anonyme faisant appel public à l'épargne", une société par actions avec appel public à l'épargne (offre publique), qui fonctionnera selon une procédure comprenant la publication d'un document d'avis dans le journal officiel de la RDC et après toutes les approbations du ministère des finances.

Contexte de l'acquisition par Dan Gertler du flux de redevances de Metalkol ; Dan Gertler (par le biais d'une société enregistrée en RDC appelée Multree Ltd.) a acheté le flux de redevances de la Gécamines provenant du projet de résidus de cuivre et de cobalt de Metalkol pour 83 millions de dollars en juillet 2017 (y compris un paiement anticipé de 28 millions de dollars effectué par Metalkol à la Gécamines avant l'achat par Multree). La redevance a été évaluée sur la base d'un calcul standard de la valeur actuelle nette, conformément aux normes du secteur.

Veuillez noter que les sociétés ne sont pas détenues par Dan Gertler, mais par un trust. La structure du trust a été construite au profit de la famille de M. Gertler. Le rôle de M. Gertler en ce qui concerne le trust est celui d'un consultant. En conséquence, M. Gertler ne peut pas contrôler unilatéralement les actions des entreprises, mais il est seulement en mesure de les conseiller sur la marche à suivre. Par conséquent, toute déclaration faisant référence aux mesures que M. Gertler a prises ou prendra doit être comprise dans le contexte de cette structure de confiance, sa capacité de consultant. Par exemple, toute déclaration faisant référence aux "sociétés de M. Gertler" doit être comprise comme faisant référence aux sociétés détenues par le trust qu'il conseille.

#### MEDIA CONTACTS

DRC  
Email: [marketing@yabiso.cd](mailto:marketing@yabiso.cd)  
Mamie Kabongolo: Tél +243 997565553 (Public Relations)

UK  
Peter Barrett, Powerscourt  
[ventora@powerscourt-group.com](mailto:ventora@powerscourt-group.com)

